



**RÉUNION INAUGURALE DU GROUPE DE SUIVI
ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION
POUR LE BURKINA FASO**

**OUAGADOUGOU, BURKINA FASO
LE 13 JANVIER 2015**

GISAT-BF/CONCL.(I)

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

1. Le Groupe international de Suivi et d'Accompagnement de la Transition pour le Burkina Faso (GISAT-BF), mis en place par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) lors de sa 468^{ème} réunion en date du 18 novembre 2014, a tenu sa réunion inaugurale à Ouagadougou, le 13 janvier 2015.
2. La réunion s'est tenue sous la co-présidence de l'Ambassadeur Smaïl Chergui, Commissaire à la Paix et la Sécurité de l'UA, M. Kadre Désiré Ouedraogo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et Dr. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Afrique de l'Ouest. Elle a été ouverte par le Président de la Transition, Monsieur Michel Kafando. La liste des pays et organisations ayant pris part à la réunion est indiquée en bas de page¹.
3. La réunion a été l'occasion pour les membres du GISAT-BF de discuter et d'échanger avec le Gouvernement du Burkina Faso et les autres acteurs concernés, y compris le Conseil national de Transition (CNT), les partis politiques et les organisations de la société civile, ainsi qu'entre eux-mêmes, sur l'évolution de la situation au Burkina Faso depuis le changement intervenu le 31 octobre 2014, la mise en œuvre de la transition et la mobilisation de l'appui international nécessaire à la réalisation des objectifs fixés. De même, la réunion a permis d'échanger sur les modalités de fonctionnement du GISAT-BF, afin d'accompagner efficacement la transition en cours.
4. Les participants ont exprimé leur profonde appréciation à l'ensemble des parties prenantes de la Transition et au peuple burkinabé pour la grande maturité politique et le sens élevé des responsabilités dont ils ont fait montre à l'occasion des événements récemment intervenus dans leur pays, à la suite desquels une transition de douze mois a été lancée. À cet égard, ils ont relevé avec satisfaction l'adoption de la Charte de la Transition, la désignation consensuelle du Président de la Transition, la formation du Gouvernement et la mise en place du CNT, ainsi que les initiatives prises depuis le démarrage de la Transition.
5. Les participants ont encouragé les dirigeants et le peuple burkinabé à persévérer dans leurs efforts et à continuer à agir dans un esprit de participation inclusive et de réconciliation entre toutes les composantes de la société, en vue de mener à son terme la Transition, dont l'objectif fondamental est d'organiser des élections libres, régulières et transparentes, devant permettre au peuple burkinabé de choisir ses dirigeants. Les participants ont été informés des mesures envisagées dans le cadre de la poursuite de la Transition, y compris celles portant sur

¹ Algérie, Allemagne, Angola, Bénin, Canada, Côte d'Ivoire, Danemark, Egypte, Etats-Unis, France, Ghana, Japon, Libye, Luxembourg, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Russie, Sénégal, Togo, Turquie, BAD, Banque mondiale, CEDEAO, CEN-SAD, FMI, Nations unies, OCI, OIF, PNUD, UA, UE et UEMOA

des questions spécifiques en réponse aux attentes du peuple burkinabè, étant entendu qu'il appartiendra aux autorités démocratiquement élues à l'issue de la Transition de poursuivre et d'amplifier les réformes majeures dont le Burkina Faso a besoin pour sa stabilité à long terme, ainsi que le traitement des questions liées au développement socio-économique, à la justice, à la réconciliation et à l'apaisement. Ils ont exhorté le peuple burkinabé à continuer à appuyer la Transition avec le même engagement et sens des responsabilités.

6. Les participants ont souligné l'importance cruciale que revêt le respect scrupuleux de la Constitution et de la Charte de la Transition, y compris les dispositions relatives à la durée de la période transitoire et aux règles d'éligibilité. À cet égard, ils ont pris note de l'intention annoncée du Gouvernement d'organiser les élections présidentielles et législatives de manière groupée, le 20 septembre 2015, et les élections locales, le 8 novembre 2015. Ils ont encouragé les parties prenantes de la Transition à saisir l'occasion de leur concertation prochaine pour s'accorder sur un calendrier prenant en compte la date butoir du 17 novembre 2015, marquant la fin de la transition. Ils ont exhorté les différents acteurs nationaux concernés à s'accorder rapidement sur les questions encore pendantes du processus électoral, en ayant en vue l'impératif du respect des dates convenues pour la tenue d'élections démocratiques, transparentes et crédibles.

7. Les participants ont accueilli avec satisfaction l'annonce officielle par les autorités de la Transition des premiers éléments relatifs au calendrier électoral, ainsi qu'au budget des scrutins prévus, pour faciliter les consultations avec l'ensemble des partenaires du Burkina Faso et la mobilisation diligente des ressources additionnelles requises. Après avoir félicité le Gouvernement du Faso pour la mobilisation de ressources nationales, ils ont lancé un appel pressant aux organisations et pays africains, ainsi qu'aux États et partenaires internationaux, pour qu'ils apportent le soutien financier, technique et logistique nécessaire. Ils ont pris note avec satisfaction de l'envoi par les Nations unies d'une mission d'évaluation technique. Ils se sont, en outre, félicités de la volonté exprimée par des membres du GISAT-BF de soutenir la Transition, et ils ont convenu d'annoncer, au plus tard lors de la prochaine réunion du GISAT-BF, la forme et le niveau de leurs contributions respectives au processus électoral. Ils ont exhorté les membres concernés de la communauté internationale à prendre les dispositions requises pour la mise en place d'un dispositif d'observation à long et à court termes des scrutins présidentiel et législatif.

8. Les participants ont réaffirmé la nécessité de créer les conditions requises pour permettre à tous les acteurs politiques et autres parties prenantes de participer pleinement à la vie de la nation et de jeter les bases de la nécessaire réconciliation entre toutes les composantes de la société burkinabè. Ils ont appelé les autorités de la Transition à assumer pleinement leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne la sécurité et la sûreté de l'ensemble des acteurs politiques, dans le respect scrupuleux des libertés fondamentales et des principes de l'État de droit, et à continuer à s'acquitter de leur mandat dans la neutralité la plus totale.

9. Les participants ont eu un échange de vues approfondi sur la situation socio-économique du Burkina Faso. Ils ont insisté sur l'impératif que revêt la mise à disposition d'un appui adéquat, afin de mieux soutenir les efforts de développement socio-économique, comme pilier indispensable à l'instauration durable de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Burkina Faso, en particulier, et dans la région sahélienne, en général. Ils ont encouragé les institutions régionales et internationales compétentes, notamment l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la Banque africaine de développement (BAD), l'Union européenne (UE), la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), ainsi que les Nations unies, à prendre toutes les initiatives requises en vue du renforcement de l'assistance économique, technique et financière au Burkina Faso. À cet égard, ils ont demandé à ces institutions de faire le point des initiatives par elles prises lors de la prochaine réunion du GISAT-BF.

10. Les participants ont souligné l'impératif d'une action internationale étroitement coordonnée, diligente et efficace pour aider les acteurs burkinabè à relever les défis liés à la conduite de la Transition. Ils ont convenu que cette action doit se fonder sur une articulation étroite des efforts à divers niveaux, dans le cadre du GISAT-BF, sous la co-présidence de l'UA, de la CEDEAO et des Nations unies, en étroite coopération avec les autres membres de la communauté internationale. À cet égard, les participants ont convenu :

- (i) de se réunir au moins une fois tous les deux mois, sous les auspices de l'UA, de la CEDEAO et des Nations unies, aux fins de faciliter une action internationale concertée et efficace, en appui aux efforts des acteurs burkinabè;
- (ii) de mettre en place une représentation du GISAT-BF au niveau local, qui se réunirait au moins une fois toutes les deux semaines, pour faire le suivi des conclusions du GISAT-BF et préparer ses réunions périodiques ;
- (iii) de convoquer en tant que de besoin, à l'initiative des co-Présidents et entre les réunions régulières du GISAT-BF, des rencontres restreintes en fonction des questions à examiner, à Ouagadougou ou à tout autre endroit convenu par les co-Présidents ; et
- (iv) d'encourager la conduite régulière de missions d'évaluation conjointe par les co-Présidents du GISAT-BF, avec l'implication en tant que de besoin d'autres acteurs internationaux.

11. Les participants ont remercié l'UA, la CEDEAO et les Nations unies, pour avoir pris l'initiative de mettre en place le GISAT-BF et d'organiser la présente réunion. Ils ont exprimé leur gratitude au Gouvernement de Transition du Burkina Faso pour son hospitalité et sa coopération. Ils ont convenu de tenir leur prochaine réunion au cours de la première quinzaine du mois de mars 2015, à Ouagadougou, à une date qui sera fixée en consultation avec le Gouvernement du Faso.